

Programme

Animation : Rose-Mrie DI DONATO, RESACOOP

Paul PAVY, Fédération nationale des centres PACT-ARIM

14h- 14h30

Accueil

Introduction de M Bernard GENIN, adjoint au maire de
Vaulx-en-Velin, en charge de l' habitat

14h30- 15h

1° partie : Etat des lieux de la coopération dans
le domaine de l' habitat en Rhône-Alpes

15h- 16h30

2° partie : Des acteurs rhônalpins de la
coopération dans le domaine de
l' habitat témoignent

➤ M Christian GOULET
→ Pact de Roanne

➤ M Franck CASTIGLIONI
→ Villes en Transition

➤ M. Frédéric DESHAYES
→ Ville de Romans

16h30- 18h

Débat et conclusions

A l'heure où les métropoles des pays du Sud se développent de manière exponentielle, la prise en compte des dynamiques urbaines reste le parent pauvre des actions de coopération internationale.

En matière d'habitat, les collectivités locales françaises et leurs opérateurs développent un savoir faire qui pourrait bénéficier aux collectivités des pays en développement. Et réciproquement, certaines d'entre elles, en Amérique latine notamment, mettent en œuvre des pratiques sociales urbaines dont les acteurs français pourraient s'inspirer. Il existe donc bien là un vrai champ d'investigation pour la coopération de collectivité à collectivité, propre à optimiser l'inexorable urbanisation de la planète.

Afin d'explorer plus précisément ce champ et de débattre de l'intérêt de développer en région Rhône-Alpes des actions de coopération décentralisée sur le thème de l'habitat, RESACOOOP, en collaboration avec La Fédération Nationale des centres PACT-ARIM, l'ARIM du Rhône, Villes en Transition, KAA Architectures a organisé le 15 octobre 2002 une réunion de travail qui s'est tenue à Vaulx-en-Velin (69).

Trois temps ont structuré cette journée :

- ✦ Un premier temps a permis la présentation d'un état des lieux réalisé par RESACOOOP à partir des informations disponibles dans sa base de données et complétées par quelques entretiens téléphoniques.
- ✦ Le deuxième temps était articulé autour des témoignages de trois structures, de statut différent (un opérateur, une association de solidarité internationale, une collectivité locale) mais ayant en commun des interventions dans le domaine de l'habitat ou de l'urbanisme.
- ✦ Enfin, le troisième temps, celui du débat, a donné l'occasion aux participants d'échanger sur leurs expériences respectives et d'interroger plus particulièrement les élus des collectivités présentes sur leur intérêt à avancer sur la problématique « habitat et coopération décentralisée ».

1ère Partie

Etat des lieux

I. Présentation synthétique des informations disponibles

Il n'existe pas d'entrée spécifique « habitat » dans la base de données dont dispose RESACOOP. L'interrogation de la base a été réalisée à partir du domaine de coopération « développement urbain ». Or celui-ci recouvre des thèmes très variés :

- Développement de services publics (eau, assainissement, ordures ménagères, lecture publique, etc.) et d'infrastructures (écoles, collèges)
- Appui institutionnel à la gestion communale (dont formations)
- Démocratie locale, dynamiques de quartier, vie associative, développement social
- Développement économique (constructions de marché et de gare routière)
- Appui à la vie culturelle
- Réhabilitation de logements, de bâtiments anciens, patrimoine ; accès au logement ; urbanisme en général
- Transports urbains

Pour l'ensemble de ces items, 61 projets sont répertoriés, dans 30 pays différents (majoritairement en Afrique et en Amérique latine), et sont mis en œuvre par 31 organisations :

- 13 associations ou collectifs d'associations
- 16 collectivités locales, groupe ou association de collectivités ou comités de jumelage
- 2 établissements scolaires

A partir des descriptions de projets disponibles dans la base de données, les projets ayant trait au thème « réhabilitation, accès au logement, urbanisme » ont fait l'objet d'un traitement spécifique, soit **18** projets sur les 61 portant sur le développement urbain.

Ces 18 projets sont portés par 11 organisations :

- 6 associations
- 5 collectivités locales

La répartition géographique est la suivante :

- Afrique subsaharienne (Burkina Faso, Ethiopie, Ouganda) : 5 projets
- Afrique du Nord (Maroc, Tunisie) : 4 projets
- Amérique latine (Colombie, Cuba, Nicaragua, Salvador) : 4 projets
- Asie du Sud et du Sud-Est (Inde, Vietnam) : 4 projets
- Moyen-Orient (Liban) : 1 projet

II. Présentation détaillée des projets répertoriés

Localisation	Organisations/localisations/coopérations
Burkina Faso	<p>Ville de Grenoble (38)/Ouagadougou : Construction de bâtiment selon un ancien procédé local : les voûtes nubiennes</p> <p>Union de quartier Berriat – Saint Bruno (38)/Ouagadougou : Dynamique de quartiers entre un quartier de Grenoble (Berriat – St Bruno) et un quartier de Ouagadougou (Gounghin)</p> <p>Ville de Chambéry (73)/Ouahigouya : Appui à la réalisation du cadastre de la ville (typologie, répertoire des bâtis, des terrains)</p>
Ethiopie	<p>Agence d’urbanisme pour le développement de l’agglomération lyonnaise (69)/Addis-Abeba : Appui à la réalisation du schéma directeur d’Addis Abeba</p>
Ouganda	<p>CraTerre (38)/ Bushenyi : Amélioration de l’accessibilité au logement par l’introduction de technologies nouvelles (constructions en terre)</p>
Maroc	<p>Ville de Romans (26)/ Taroudannt : Etude des remparts ; protection du patrimoine</p>
Tunisie	<p>PACT de Roanne (42)/Tunis : Appui à la réhabilitation du quartier de la Goulette</p> <p>Ville de Romans (26)/El Jem : Etude urbaine de la ville ; valorisation de la médina</p>
Colombie	<p>Acroterre (38)/Giron : Faciliter l’accès des populations au logement via l’auto-construction et des mesures d’accompagnement appropriées (formation...)</p>
Cuba	<p>Villes en Transition (69)/La Havane : Réhabilitation et mise aux normes de logements collectifs populaires</p>
Nicaragua	<p>Agence d’urbanisme pour le développement de l’agglomération lyonnaise (69)/ Managua : Planification urbaine</p>
Salvador	<p>Apoyo Urbano (69)/ Agence d’urbanisme pour le développement de l’agglomération lyonnaise (69)/ Nueva San Salvador : Développer les orientations de récupération du centre historique (schéma directeur de l’aire métropolitaine de San Salvador) en intégrant la problématique sociale et participative à la question patrimoniale.</p>

Localisation	Organisations/localisations/coopérations
Inde	Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise (69)/Jaipur : <i>Revalorisation du patrimoine de la vieille ville</i>
Vietnam	Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise (69)/Ho Chi Minh Ville (HCMV) : <i>Planification urbaine des périphéries de HCMV</i> Villes en Transition (69)/HCMV : <i>Appui aux acteurs locaux dans la mise en œuvre d'actions de développement de quartier (logement, infrastructures, environnement) et d'amélioration des conditions de vie de personnes défavorisées</i> Villes en Transition (69)/ Nha Trang : <i>Appui à un programme de relogement initié par les autorités locales (500 familles très favorisées)</i>
Liban	Ville de Saint Etienne (42)/Beyrouth : <i>1) Transfert de savoir-faire en termes de participation de designers dans les programmes d'aménagement urbain de petite dimension, 2) Réhabilitation d'un escalier de la ville, endommagé par la guerre, 3) Favoriser l'urbanisme de proximité</i>

2^{ème} Partie

Témoignages d'acteurs De Rhône-Alpes

Les 3 témoignages d'acteurs de Rhône-Alpes qui ont été choisis émanent de structures ayant des statuts et des missions différents mais ayant en commun d'intervenir dans le champ de l'urbain dans des pays en développement.

La première intervention a pour objet de montrer comment le savoir faire d'un opérateur qui intervient en priorité sur le territoire français peut être mis en œuvre et valorisé dans le cadre d'opérations de réhabilitation, en l'occurrence celle de la commune de la Goulette, près de Tunis (Tunisie).

A travers la description de l'expérience de Villes en Transition dans un programme de relogement à Ho Chi Minh Ville (Vietnam), cette intervention a pour objet de montrer les spécificités de l'action internationale « ONG » dans le domaine de l'habitat et des synergies souhaitables avec les collectivités locales françaises.

Enfin, le troisième témoignage, celui de la Ville de Romans, porte sur l'appui que celle-ci apporte à ses villes-partenaires de El Jem (Tunisie) et de Taroudannt (Maroc) dans des opérations de réhabilitation et valorisation patrimoniale. Elle a pour objet de montrer comment sont mobilisées les compétences urbaines, internes à la commune ou externes, dans le cadre de coopération de collectivité locale à collectivité locale.



Montage de l'opération test « Petite Sicile » Quartier de la Goulette, Tunis

1. Description de l'opération

Dans le cadre de la relance de la coopération entre l'Agence Tunisienne pour la réhabilitation et la rénovation urbaine (ARRU) et la Fédération nationale des centres (FNC) Pact Arim, une mission a été réalisée à Tunis du 8 au 12 Octobre 2001. Cette mission composée de M. Goulet, Directeur du Pact de Roanne et de Mme Nhari, Chargée de mission actions internationales de la FNC Pact Arim avait pour principal objectif de travailler sur le montage d'une opération test de réhabilitation sur quatre immeubles situés dans la quartier de la petite Sicile dans la commune de la Goulette (banlieue de Tunis).

Cette opération s'inscrit elle-même dans le cadre d'une opération restructuration couvrant 8,7 hectares et conduite par l'ARRU à la fin des années 1980. La majorité des immeubles composant ce quartier, classés IMR ont été détruits suite à une procédure d'expropriation et les habitants ont pu être relogés pour partie à la Goulette et pour partie dans la commune du Kram. Seuls les immeubles présentant un cachet architecture et/ou pouvant faire l'objet d'une réhabilitation ont pu être maintenus.

Compte tenu de :

- La position stratégique de ce quartier, situé à l'entrée de la Goulette en face du fort de la Karaka,
- L'intérêt de sauvegarder les « vestiges » de ce quartier symboliquement très présent dans la mémoire collective tunisoise,
- Les coûts d'expropriation extrêmement importants de certains immeubles classés IMR encore debout, du fait de l'occupation des RDC des immeubles en commerces,
- Les problèmes de sécurité liés à l'état de dégradation de ces immeubles et à leur situation foncière non encore apurée, qui engagent la responsabilité de l'ARRU,
- L'enjeu d'expérimenter de nouveaux modes opérationnels nécessitant l'implication des propriétaires privés,

Un îlot de 4 immeubles classés IMR avec des occupations commerciales en rez-de-chaussée a été retenu par l'ARRU en vue de tester un montage opérationnel de réhabilitation impliquant les propriétaires. Ces quatre immeubles présentent une typologie de propriétaires et d'occupants variés, la présence de commerces en rez-de-chaussée, des degrés de dégradation différents. Ces différents éléments en font une opération pilote qui s'inscrit dans le cadre des projets pilotes de réhabilitation retenus par l'ARRU et le Ministère de l'habitat à l'échelle nationale

L'expertise conduite avec la FNC PACT ARIM avait pour but d'envisager avec l'ARRU d'autres solutions que l'acquisition-éviction-démolition conduite jusqu'à présent, notamment à travers la définition d'hypothèses techniques et financières de réhabilitation et l'expérimentation de modalités de négociations avec les propriétaires de ces immeubles

Les 4 parcelles étudiées, situées à l'angle de l'avenue Farhat Jached et de la rue de la Résistance à l'entrée de la Ville et face au Fort, illustrent l'ensemble des situations et des points de blocage identifiés :

- ◆ **Parcelle 1** : parcelle classée IMR construite sur sa totalité. Bâtiment R + 2 en mauvais état abritant 3 commerces et 4 logements (1 propriétaire occupant, 3 locatifs).
- ◆ **Parcelle 2** : parcelle construite classée IMR. Bâtiment R + 1 comprenant 1 local commercial en activité et 1 logement (propriétaire occupant)
- ◆ **Parcelle 3** : parcelle nue
- ◆ **Parcelle 4** : parcelle construite non classée IMR. Bâtiment en bon état général abritant 1 commerce en activité et 5 logements locatifs occupés.

Des simulations ont été faites pour chacune de ces parcelles. Un ou deux scénarios possibles ont été travaillés avec à chaque fois une solution réalisable par l'ARRU même en cas d'échec de la négociation avec le propriétaire.

La réalisation de ces opérations repose sur deux hypothèses :

- **La possibilité réglementaire et juridique de modifier le Plan d'Aménagement de Détail qui a été approuvé en vue de garder l'ancien parcellaire pour l'îlot test retenu.**
- **La possibilité à titre dérogatoire de rétrocéder, à leur propriétaire, les quatre immeubles ayant fait l'objet d'une expropriation.**

✚ CAL-PACT de Roanne - 23 rue Georges Ducarre - 42300 Roanne
Tel : 04 77 44 47 37 – Fax : 04 77 72 84 09
Contact : Christian Goulet

✚ FNC Pact Arim - 27 Rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris
Tel : 01 42 81 97 70 - Tel : 01 42 81 97 70 – email : naziha_nhari@pact-arim.org - www.pact-arim.org
Contact : Naziha Nhari

✚ ARRU, Antenne « Petite Sicile » - Rue 20 Mars, Ibn Roched 2080 Ariana - TUNISIE
Contact : Tahar Benamara

2. Fiche projet

Intitulé du projet : Montage d'opération pilote de réhabilitation d'immeuble
Lieu : La Goulette, Banlieue de Tunis, Tunisie
Date-Durée : Octobre 2001, 1 semaine

Type de coopération et de partenariat

Mission qui s'est inscrite dans le cadre d'une coopération plus large entre l'Agence Tunisienne pour la réhabilitation et la rénovation urbaine et la Fédération nationale des centres Pact Arim sur les questions de réhabilitation des tissus urbains anciens.

Origine du partenariat

A l'origine du partenariat, une coopération bilatérale entre les Ministères français et tunisiens de la Culture et de l'Habitat/logement et de l'Équipement sur la valorisation des centres anciens en Tunisie qui s'est déroulé entre 1993 et 1998. Dans ce cadre, la FNC Pact Arim s'est vue confier l'animation d'un volet spécifique portant sur la réhabilitation des médinas. Dans le prolongement de cette coopération, le partenariat s'est poursuivi entre l'ARRU et la FNC Pact Arim sur le même thème, à travers des missions d'appui méthodologique (suivi d'étude pré-opérationnelle, montage d'opération, formation, voyage d'étude et échange d'expérience...)

Montage financier

Les missions Pact Arim en Tunisie ont été appuyées entre 1993 et 1997 par le MAE et le Ministère de l'équipement et du logement. Depuis 1998, elles sont soutenues par la DGUHC (Ministère de l'équipement et du logement).

Problématique traitée

Réflexion sur les suites à envisager pour un projet de restructuration lourde d'un quartier de 8 hectares. Opération basée sur un financement public acquisition/démolition butants sur des points durs (procédures d'expropriation en cours, activités commerciales, occupation...).

Objectifs de la coopération

Assistance à l'opérateur (ARRU) pour rechercher d'autres solutions d'intervention (réhabilitation, maîtrise d'ouvrage, financement, relogement...)

Objectifs de l'implication de votre organisme en coopération

Outre la vocation « Pact » conçue au sens large, l'intérêt était de sortir de la routine intellectuelle

Etat d'avancement du projet

Expertise réalisée et montage des hypothèses finalisées. Mise en œuvre opérationnelle non engagée.

Résultats obtenus/ Difficultés rencontrées

- Sensibilisation de l'opérateur à d'autres façons d'intervenir
- Difficultés d'appréhender si brièvement le contexte local

<p>Apports, personnels et professionnels, de cette expérience</p> <p>Gros intérêt personnel dans la réflexion engagée (découverte de la problématique, des règles du jeu et des solutions envisageables) en un temps très bref.</p> <p>En quoi votre expérience professionnelle à l'étranger est-elle comparable/différente de votre approche professionnelle en France</p> <p>Approche différente parce que « hors contexte commercial ». Réflexion beaucoup plus libre laissant même la place à la bonne « naïveté »</p>
<p>Quel a été ou quel serait pour vous l'intérêt de travailler avec un opérateur local / une ville française ?</p> <p>Appui logistique Missions cadrées donc de courte durée Impression d'œuvrer utile</p>
<p>Leçons d'expérience /approche critique de votre expérience</p> <p>Difficile d'aller à l'essentiel Forcement des regrets après coup sur des questions non évoquées</p>
<p>Vos critères/conditions d'implication en coopération</p> <p>Ceux définis par la Fédération nationale des centres Pact Arim dans le cadre de sa politique de coopération internationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'objectif d'aider en France comme à l'étranger l'insertion des familles, notamment les plus fragiles, par l'habitat. • La finalité non commerciale des actions de coopération du Mouvement. • L'inscription des actions de solidarité du Mouvement dans une démarche de non-substitution aux partenaires étrangers. Les coopérations se développent sous la forme d'appui méthodologique ponctuel et d'aide à la décision. • L'inscription des actions dans une démarche qui se veut également militante et solidaire. Les projets de coopération développés par le Mouvement Pact Arim s'inscrivent dans une relation d'échange. Il ne s'agit pas de transfert de savoir-faire nés dans le contexte spécifique de la France. Ces actions relèvent d'avantage de l'adaptation d'une démarche méthodologique, mise à distance à l'étranger, par les associations Pact Arim. • A travers ces échanges, un des objectifs des associations Pact Arim, est d'apprendre à renouveler leur capacité d'innovation et de penser de nouveaux outils permettant de faire face à des situations sociales, économiques et urbaines locales en France de plus en plus complexes.

VILLES EN TRANSITION

Franck CASTIGLIONI

Projet Pilote de Relogement - Binh Trung Dong District 2 - Hô Chi Minh Ville

1. Description de l'opération

⇒ **Origine du projet :**

Partenariat inter-ONG ayant contractualisé localement avec les autorités du District 2 (Arrondissement Municipal de Hô Chi Minh Ville, Vietnam).

⇒ **Financement :**

Mixte, issu du Ministère français des Affaires Etrangères (FSP) et de la Région Rhône-Alpes dans le cadre de sa coopération institutionnelle avec la Province de Hô Chi Minh Ville.

⇒ **Objectif général du projet :**

Accompagner un projet d'aménagement local, impliquant le relogement, sur un secteur viabilisé de 1 hectare, de 53 familles pauvres et illégales disséminées sur 11 ha.

⇒ **Objectifs opérationnels :**

- ▶ Remembrement foncier
- ▶ Appui à l'aménagement (viabilisation, optimisation des coûts)
- ▶ Améliorer le statut de légalité des habitants au travers de leur relogement
- ▶ Adapter et abaisser les coûts de construction des maisons et infrastructures, notamment par une participation active des habitants (définition des besoins, et auto-construction assistée)
- ▶ Mise en place d'un système de financement du logement à destination des familles (fonds d'épargne-crédit)

⇒ **Implication de l'ONG :**

- ▶ Ingénierie sociale (enquêtes socio-économiques, définition des besoins et des capacités, mise en place d'ateliers de concertation avec les habitants)
- ▶ Expertise technique (réduction des coûts d'infrastructures, modification du plan d'aménagement)
- ▶ Appui technique à l'auto-construction
- ▶ Doter le District 2 d'un outil d'aide au logement des plus pauvres par la mise en place d'un fonds de crédit au logement.

2. Pourquoi une collaboration entre collectivités locales et ONG est-elle intéressante ?

Les domaines d'intervention et les problèmes rencontrés dans le cadre urbain des PED sont récurrents :

- ▶ Forte migration rurale vers les zones urbaines
- ▶ Constitution de quartiers d'habitats spontanés et illégaux
- ▶ Gestion foncière et législation du sol
- ▶ Manque de planification
- ▶ Manque d'infrastructures
- ▶ Accessibilité aux services urbains

Ces phénomènes iront en s'accroissant, il est donc nécessaire de les anticiper autant que possible. Dans le cadre du projet Binh Trung Dong et d'une manière générale, ces interventions

- ⇒ impliquent les représentants politiques locaux,
- ⇒ relèvent de domaines : développement social et local, logement, aménagement, gestion foncière, qui sont des préoccupations et des prérogatives des collectivités locales.

D'où l'intérêt d'une coopération avec des collectivités locales sur ce type de projets car elles sont non seulement concernées par ce type de problématique, mais de plus possèdent une connaissance et les compétences requises pour y apporter des solutions. Les collectivités locales ont un rôle important à jouer.

On peut faire le parallèle avec la mise en oeuvre de la Politique de la Ville en France où collectivités locales et opérateurs travaillent en étroite relation tant au niveau de l'élaboration des actions que de leurs mise en application.

3. Quelles formes et quelles complémentarités pour cette collaboration ?

3.1. Les formes possibles

Déclinaison possibles des différentes formes de partenariat ONG/ Collectivités locales, allant d'une simple relation de maître d'ouvrage à maître d'oeuvre à une réelle complémentarité d'action.

- ▶ **Minimaliste** : simple relation de maître d'ouvrage (collectivité locale) à maître d'oeuvre (ONG). La collectivité locale mandate un opérateur (ONG) pour donner un corps à une coopération institutionnelle.
- ▶ **Médiane** : maîtrise d'ouvrage partagée entre collectivité locale et ONG ; élaboration commune des objectifs et projets de coopération, l'ONG étant en charge ensuite de la maîtrise d'oeuvre sur le terrain.
- ▶ **Complémentaire** : maîtrise d'ouvrage et d'oeuvre partagées. Les 2 acteurs participent aux différents stades de la coopération - élaboration et mise en oeuvre -, chacun apportant ses compétences propres.

3.2. Complémentarité et mutualisation de moyens

- ▶ **Montage et élaboration des projets** : La collectivité locale du nord, en tant qu'homologue de la collectivité du sud, initie une coopération décentralisée d'abord formelle, mais qui bénéficie d'un affichage institutionnel clair, différent de celui d'une ONG, souvent perçue de façon suspicieuse. Rôle d'initiateur et de facilitateur des collectivités.

L'ONG apporte une connaissance précise du terrain et de ses enjeux, car souvent implantée localement et disposant d'un réseau ou a minima disposant d'une expérience dans l'intervention des domaines relevés. Elle permet un suivi permanent et de proximité du projet. Connaissance de l'ONG en matière de montage de projet et des divers guichets auxquels s'adresser.

- ▶ **Domaine financier** : Possibilité de mutualiser les apports financiers, chacun mobilisant ses propres sources de financement => effet d'entraînement. Les consortium ou associations inter-organismes sont de plus en plus recherchés par les bailleurs de fonds et bénéficient d'une meilleure crédibilité. Certains financements, comme Asia Urbs, nécessitent l'implication de collectivités locales (C.L.).
- ▶ **Domaine opérationnel** :
 - Complémentarité des compétences entre CL et ONG (gestion des services urbains pour la CL, par exemple). L'ONG assure un suivi de proximité du projet - présence permanente sur le terrain - , permet éventuellement de recadrer le projet en fonction des évolutions.
 - L'intervention d'une CL donne une assise institutionnelle à la coopération - relation d'homologue à homologue - tant pour l'ONG opérateur que pour la CL du sud qui doit également souvent se justifier auprès des autorités supérieures Province / Etat de la mise en oeuvre de projets « hors-normes ».
 - Rôle d'exemplarité de la CL, par exemple dans les domaines de la décentralisation qui est souvent embryonnaire dans les PED, du fonctionnement interne (collaboration inter-services et/ ou avec des opérateurs externes : travailleurs sociaux, associations), de l'implication des habitants dans l'élaboration de projets municipaux (ce qui participe de l'émergence de nouvelles manières de faire et de la construction d'une société civile souvent inexistante). Ces éléments permettent une meilleure pérennité des actions effectuées par le transfert des compétences et des méthodes de travail.

Quels problèmes peuvent être rencontrés :

- ▶ Intervention urbaine n'est pas forcément la plus communicante des coopération mises en oeuvre
- ▶ Intervention urbaine nécessite souvent des délais de mise en oeuvre très longs avant l'apparition des premiers résultats
- ▶ Intervention urbaine nécessite souvent des budgets importants, difficilement mobilisables par des petites CL
- ▶ Si la coopération de région à région est intéressante, il y a localement nécessité d'une coopération de communes à communes (mêmes enjeux et problématiques)
- ▶ Problème de la géographie de la coopération décentralisée : réussir à croiser les objectifs géographiques des CL et de l'ONG qui ne dispose pas d'une implantation locale
- ▶ Problème de la thématique : souvent l'offre des CL ne correspond pas au domaine d'intervention urbaine.

D'où la nécessité d'une intervention commune en amont de la mise en oeuvre de la coopération décentralisée.



Coopération décentralisée avec les Villes de El Jem (Tunisie) et de Taroudannt (Maroc)

La Ville de Romans a développé des relations de coopération avec les villes de El Jem en Tunisie et de Taroudannt au Maroc et dans ce cadre, elle les appuie dans des opérations de réhabilitation et de valorisation patrimoniales. Ceci pourrait l'amener, dans un futur proche, à intervenir sur des problématiques d'habitat.

Les deux coopérations ont des origines similaires : dans les deux cas, les contacts ont été pris lors d'une recherche de partenariat pour répondre à l'appel à projets Med Urbs de la Commission européenne, en 1992 avec El Jem, en 1994 avec Taroudannt. Initialement les projets étaient orientés vers le développement local en milieu urbain dans toute sa complexité (développement économique, formation professionnelle, gestion des services municipaux,...). Très vite, les maires des deux villes ont demandé un appui sur les problématiques urbaines et patrimoniales.

1. Les actions avec El Jem dans le domaine du patrimoine

➤ Demandes de El Jem :

- Comment réfléchir l'architecture urbaine de El Jem dans le cadre de contraintes du classement par l'UNESCO des vestiges romains.

➤ Actions

- Réalisation d'une étude urbaine globale de la ville, avec constitution d'équipes en binômes franco-tunisiennes (Institut d'urbanisme de Grenoble/ Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis)

- Reconstitution d'une villa romaine « Villa Africa » pour créer un deuxième pôle d'attractivité touristique dans la ville, autre que celui du Colisée d'El Jem

- Revalorisation de la médina d'El Jem avec volonté de ré-investissement du patrimoine par les habitants.

➤ Principales difficultés rencontrées :

- Problèmes fonciers importants dans la médina du fait de la prévalence du régime d'indivision et à la multitude de propriétaires

- Difficulté à mobiliser le Ministère tunisien de l'habitat

- Les opérations de réhabilitation de la médina nécessitent des financements beaucoup plus importants que ceux dont dispose la Ville de Romans pour sa coopération décentralisée ; d'où l'obligation de trouver des relais aux niveaux national et international, ce qui s'avère difficile.

2. Fiche projet

EL JEM TUNISIE		
Dates: accords de coopération signés en 1992, renouvelés en 94 et en juillet 98, et 2000. Prévu en 2003.		
Circonstances : contacts pris lors d'une recherche de partenariat pour une réponse à l'appel à projet Med Urbs de la Commission européenne courant 1992.		
Les actions de coopération et d'échanges.		
	Actions	Partenariat
Actions de la Ville de Romans sur lesquelles Romans International est partenaire.		
Actions réalisées.	<ul style="list-style-type: none"> • Formation aux métiers du cuir. 	<ul style="list-style-type: none"> • RI: prise en charges des billets d'avion du formateur. Ville de Romans Enda Tunis Cisse
Actions de la Ville de Romans. Mission des Affaires Européennes et Internationales.		
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Atelier de mécanique générale</u> : (1994-95) ouverture d'une section mécanique générale au Centre de Formation Professionnel de El Jem , suite à un audit socioéconomique(94)réalisée par une économiste tunisienne et une française. Atelier équipée par des machines outils remises en état par des jeunes de la Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération de Romans • <u>Etude urbaine</u> : septembre 2000 réalisation de l'étude urbaine globale de la ville de El Jem mai 2001 : poursuite sur la valorisation de la médina Eté 2002 : proposition d'aménagement d'un espace artisanal Travail sur la mise en valeur du patrimoine « Olivier » sur El Jem : projet de mise en place d'un label AOC, projet de Musée de l'Olivier, etc... • <u>1994-97 : Club Qualité</u> : mise en place d'un club qualité avec des entreprises de El Jem : session de formation , accompagnement/conseil sur le thème de la qualité • <u>1994-95 Formation administrative</u> : avec l'ENA de Tunis, 2 cycles de formation à la coopération décentralisée • 	<p>Ministère Français des Affaires Etrangères ; Programme communautaire Med-Urbs ; IREPD Grenoble (Univ Pierre-Mendès-France) ; PIHC de Romans ; ADCAVL Ministère tunisien de la Formation Professionnelle ; Centre de Formation Professionnelle de El Jem ; Municipalité de El Jem ; association de développement local d'El Jem</p> <p>Institut d'Urbanisme de Grenoble, Association Urbacom des élèves de l'IUG ; Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis ; Muncipalité de El Jem, Mr le Député d'El Jem, Gouvernorat de Mahdia, ADL, Assoc de Sauvegarde de la Medina</p> <p>Coopérative agricole Ennejma de El Jem, Institut de l'Olivier de Sousse, Lycée horticole(LEGTA) de Romans, Institut de l'olivier de Nyons(26)</p> <p>Mouvement Français pour la Qualité(MFQ) ; entreprise FBFC de Romans ; Conseil régional RhôneAlpes ; entreprise Maklada de El Jem et entreprises locales ; UTICA ; CSN à El Jem</p> <p>ENA de Tunis, IRIS Paris, Citées Unies France,</p>

<p>Actions en cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>de 1997 à aujourd'hui: Villa d'Africa</u> : reconstitution d'une maison romaine , la maison d'Africa , en réelle et en virtuelle. Mise en place de fouilles d'urgence (été 98 et 99), restauration de fresques (fev 2001), études complémentaires pour enrichir la connaissance du site. Exposition de copies de mosaïques romaines à Romans (mars 99) et conférence sur la maison d'Africa En parallèle, implications de jeunes tunisiens, marocains et français sur des chantiers patrimoine liés à la reconstitution de cette maison. Aménagement du parc archéologique attenant à la Maison d'Africa • <u>Soutien au Festival Découvertes Tunisie 21</u> : soutien et assistance au jeune festival Tunisie Découvertes 21 de musiques du maghreb (4eme édition en 2003) soutien logistique et organisationnel, promotion , formation de techniciens du spectacles Retour à Romans dans le cadre du Carnaval 2003 (Thème Orient) sous chapiteau Oasis et programmation DT 21 	<p>Tunisie : Institut National du Patrimoine(INP) , Agence de Mise en Valeur et de Promotion du Patrimoine Culturel (AMVPPC), Institut d'Urbanisme de Grenoble, Muncipalité de El Jem, Mr le Député d'El Jem, Gouvernorat de Mahdia, ADL, Assoc de Sauvegarde de la Medina, artisans mosaïstes de El Jem, Maison de la Culture de El Jem, Festival d'El Jem, Ecole d'Horticulture et du Paysage ChottMariam de Sousse</p> <p>France : Ministère Français des Affaires Etrangères, Institut Français de Coopération, ADCAVL, PIHC, Musée de l'Arles antiques, Mr Golvin , architecte CNRS, GAMSAU (CNRS-Ecole Archi de Marseille Luminy), Lycée horticole de Romans Ville de Vienne, Musée de St-Romain en Gal, Association Janus</p> <p>Festival Découvertes Tunisie 21, Maison de la Culture de El Jem, Association Art et jeunesse d'El Jem, Institut Français de Coopération, Service Action Culturelle de Romans, festival " Cours, Jardins et Résonances ", Festival " Les Suds " de Arles</p>
<p>Actions de Romans International.</p>		
<p>Actions réalisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2000 : Echange de collégiens. Thème : le patrimoine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité Culturel d'El Jem.
<p>Actions en cours 2001.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Echange de collégiens. Thème : le patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité Culturel d'El Jem.
<p>Projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Echanges d'adultes • Echange de jeunes dans le cadre du Festival de musique Découvertes 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité Culturel d'El Jem. • Association Art et Jeunesse à El Jem.

3. Les actions avec Taroudannt dans le domaine du patrimoine

➤ **Demandes de Taroudannt :**

- Que faire avec les 7 kms de remparts en terre qui ceinturent encore la médina ?

➤ **Actions**

- Réalisation de l'étude des remparts, en s'appuyant sur des organisations compétentes en Rhône-Alpes et Tunisie

- Organisation d'une conférence internationale sur la sauvegarde de ces remparts qui a permis de mettre « un coup de projecteur » sur le problème et de sensibiliser les autorités tunisiennes (juin 1999)

- Poursuite de l'étude urbaine (mai-juin 2002), pour reprendre plus globalement les problèmes de développement urbain de Taroudannt et pas seulement l'aspect « rénovation des remparts » qui n'a pas abouti, faute de financements. Mise en œuvre d'une méthode participative.

➤ **Principales difficultés rencontrées :**

- Les autorités nationales n'ont pas pris le relais technique et surtout financier des travaux de rénovation des remparts

- La Ville de Romans n'étant à même de mobiliser les fonds importants nécessaires, ceci a terni les relations avec le maire de Taroudannt qui a été très déçu et s'est désengagé de la relation de coopération.

➤ **Constats et enseignements communs aux deux coopérations :**

- Les coopérations dans le domaine de la réhabilitation et de la valorisation patrimoniales qui ont été menées dans les deux villes étaient surtout des coopérations d'experts (les compétences étant plutôt à l'extérieur) et les services techniques de la Ville de Romans ont été peu mobilisés.

- A contrario, il n'est pas toujours facile de convaincre le directeur de l'urbanisme de la Ville de laisser partir, dans les villes partenaires, des techniciens dont il a besoin pour assurer le fonctionnement du service.

- L'assistance à la maîtrise d'ouvrage apparaît comme un thème important à travailler et dans ce domaine, les services techniques de la Ville sont pertinents.

➤ 4. Fiche projet Taroudannt

TAROUDANNT MAROC		
Dates: accords de coopération signés en 1994, renouvelés en 1998 et 2001...prévu sur 2003		
Circonstances : contacts pris lors d'une recherche de partenariat pour une réponse à l'appel à projet Med Urbs de la Commission européenne en 1994.		
Les actions de coopération et d'échanges.		
Actions		Partenariat
Actions de la Ville de Romans sur lesquelles Romans International est partenaire.		
Actions réalisées.	<ul style="list-style-type: none"> Convoi humanitaire : matériel médical, scolaire , autres Matériel de dialyse envoyé 	PIHC, Institut des Aveugles, ADER Montpellier, Maison de bienfaisance
Actions de la Ville de Romans. Mission des Affaires Européennes et Internationales.		
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> <u>Tannerie</u> : rénovation d'une tannerie artisanale à Taroudannt : refectio de l'espace de travail et des boutiques des tanneurs ; exposition réalisée sur le projet présentée été 99 à Romans <u>Etude des remparts</u> : analyse historique, architecturale et technique, géologique , socio-économique et urbaine des 7 km des remparts de Taroudannt et organisation d'une conférence internationale (juin 99) en vue de leur sauvegarde Chantier patrimoine avec des jeunes roudanais/eljemiens/romanais <u>Accueil de peintres de l'association Vala 98</u> : exposition de peintures de peintres marocains de Taroudannt groupe Vala 98 . Echanges éventuels avec l'Ecole d'Art de Romans <u>Don d'une ambulance à la municipalité de Taroudannt (Noël 2001)</u> 	<p>Association Ech'Arraf des tanneurs de Taroudannt, Ministère marocain de l'Artisanat, Municipalité de taroudannt, Société Manexim(Millau), Service » de coopération de l'Ambassade de France au maroc , CSN , Musée de Romans, Empi Riaume, ROCS puis Romans International, ADCAVL</p> <p>Direction du Patrimoine du ministère de la Culture marocain , Gouvernorat, Service de coopération de l'Ambassade de France au Maroc , CSN, Association Acroterre, IEP Paris, Cerkass Ouarzazate</p> <p>Groupe Vala 98, Médiathèque de Romans, Ecole municipale d'Art de Romans, Service de coopération de l'Ambassade de France au Maroc , CSN</p> <p>SDIS Drome, mairie de Taroudannt</p>
Actions en cours	<ul style="list-style-type: none"> <u>Bibliothèque municipale</u> : mise en place d'une bibliothèque municipale de consultation en accès direct : assistance technique à l'organisation interne, formation du personnel, participation au fond documentaire <u>Echange avec le CFI (Centre de Formation des Instituteurs)</u>. Depuis 1999, chaque année , Echanges de formateurs du CFI avec les écoles primaires de Romans et l'IUFM : échanges pédagogiques théoriques et pratiques 	<p>Médiathèque de Romans, Institut Français d'Agadir, Institut du Monde Arabe, Service de coopération de l'Ambassade de France au Maroc , CSN, ministère marocain de la culture</p> <p>CFI de Taroudannt, IUFM de Valence Privas, écoles primaires de Romans (Méannes, Langevin , Jacquemart, La Martinette, entre autres) et de Bourg-de-Péage(Pierre et Marie Curie)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Echanges Théâtre</u> : présentation à Romans de spectacles en arabe de la troupe de théâtre amateur Achouaa de Taroudannt. Travail d'écriture et de montage en commun d'une pièce « Molière al-qabbânî » présentée aux Printemps du Théâtre 2002 • <u>Echanges de fonctionnaires</u> : formation de fonctionnaires par l'échanges sous forme de stages pratiques dans la ville partenaire • <u>Poursuite de l'étude urbaine</u> de Taroudannt (mai –juin 2002) : Taroudannt face à son avenir • <u>échanges avec le milieu associatif</u> : avec l'association de couturières Al Farrah, reçu à l'occasion de la semaine internationale de la Femme (mars 2002)à Romans. Réception à Taroudannt des couturières de Romans (mars 2003) • <u>projet Echanges Radio</u> : sensibilisation-formation à la radio à Romans à l'occasion du Carnaval 2003 de 3 animateurs de l'association « Assaragh » de Taroudannt 	<p>MJC Robert Martin ; Compagnie Achouaa de Taroudannt Service de coopération de l'Ambassade de France au Maroc , CSN</p> <p>Municipalités de Taroudannt et de Romans</p> <p>Institut d'urbanisme de Grenoble, Ecole d'Architecture de Casablanca</p> <p>MJ Rob Martin, MJ Monnaie, Maison de Quartier des Ors, des Méannes, CIF, Ecole d'Art de Romans</p> <p>Radio-Méga, maison de quartier des Méannes (Coluche), Boucherie Chevaline</p>
Actions de Romans International.		
Projet	<ul style="list-style-type: none"> • Echange de collégiens. • Reprise de la gestion des échanges avec le CFI 	



3^{ème} Partie

Synthèse des débats

(en cours de finalisation par Pact-Arim)

